Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRÉAVIS CANTONAL SUR LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE MÜHLEBERG

Le Canton s'oppose à la suppression de l'autorisation d'exploiter

Les Vaudois se sont opposés par 64,35 à la suppression de la limitation dans le temps de l'autorisation d'exploiter la centrale nucléaire de Mühleberg. Cette réponse constitue le préavis cantonal à la consultation du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) sur cet objet.

Le scrutin a donné une majorité de 64,3 % de «non», soit 120'217 «non» contre 66'754 «oui». La participation s'est élevée à 51.03 %.

Les Forces motrices bernoises qui exploitent Mühleberg avaient demandé au DETEC la suppression de la limitation dans le temps de l'autorisation d'exploitation de la centrale : Mühleberg est en effet la dernière centrale nucléaire suisse à voir son exploitation soumise à autorisation. Conformément à la Loi fédérale sur l'énergie nucléaire, le DETEC a consulté les cinq cantons et les communes limitrophes.

En vertu de la Constitution vaudoise, la réponse à cette consultation devait être soumise au vote populaire. Le résultat du vote est conforme à la recommandation du Grand Conseil à ce sujet. La question ne portait pas sur la poursuite des activités de la centrale qui est du seul ressort du DETEC mais sur une question de procédure.

L'approvisionnement énergétique du canton est une mission prioritaire de l'Etat. Le nucléaire couvrant encore plus d'un quart de la consommation vaudoise, le Conseil d'Etat estime qu'il est prématuré de vouloir s'en passer aujourd'hui déjà. Le Conseil d'Etat est néanmoins sensible à la volonté exprimée par cette votation. Dans son

Programme de législature et sa loi sur l'énergie, il a clairement fixé sa ligne en matière énergétique. Il renforcera encore les actions en faveur des économies d'énergies et du soutien aux énergies douces lors de futures révisions législatives et compte pour cela sur le soutien de la population.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 novembre 2009

Jacqueline de Quattro, cheffe du département de la sécurité et de l'environnement, 021 316 45 00 Henri Rollier, chef du Service de l'environnement et de l'énergie, 079 433 21 57